



CANADA
TERRITOIRE DU YUKON
Cour des petites créances

Décret 1995/152

Formulaire n° 24

AVIS D'INTENTION DE POURSUIVRE

Dossier n° _____

Nota : Le singulier inclut le pluriel

Demandeur/demanderesse

Nom, adresse,
n° de téléphone

1. _____
2. _____

Défendeur/défenderesse

Nom, adresse,
n° de téléphone

1. _____
2. _____

SOYEZ AVISÉ(E) que le demandeur/la demanderesse entend poursuivre la présente action à la fin du délai de vingt-huit (28) jours à compter de la date de signification du présent avis.

FAIT ce _____ jour de/d' _____ 20 _____

à _____ dans le territoire du Yukon.

_____ }
SIGNATURE DU DEMANDEUR/DE LA DEMANDERESSE

Référence : articles 73, 78, Règlement de la Cour des petites créances